

VOUS ÊTES COMMERÇANTS À ÉRAGNY ?



**Vous souhaitez faire connaître votre
activité ou valoriser vos actualités ?**

**La Ville met à votre disposition
un pack communication !**



eragny.fr

01 34 48 35 00



Le pack communication comprend :

- Référencement dans l'annuaire des commerces et entreprises de la Ville sur eragny.fr
- Dépôts de documents de communication (flyers format A6 ou A5) sur un présentoir dédié à l'hôtel de ville (informations génériques et non promotionnelles)



Pour les opérations spéciales sur la ville (annonces non commerciales) :

- Publication dans l'agenda du site eragny.fr
- Publication sur les panneaux électroniques
- Publication d'un post Facebook
- Publication d'une brève dans le magazine municipal :
Quatre numéros par an / Tirage 8500 exemplaires / Dépôt dans les boîtes aux lettres) – *Sous réserve du respect du planning de bouclage et des actualités municipales.*

Pour l'ouverture d'un nouveau commerce ou d'un nouveau service :

Information dans le magazine municipal (sous forme de brève) - *Sous réserve du respect du planning de bouclage et des actualités municipales.*



Notre régie publicitaire **LVC Communication** propose également l'achat d'espaces publicitaires dans notre magazine municipal (plusieurs formats, plusieurs tarifs). *N'hésitez pas à les contacter au 06 80 71 07 07.*

Vous avez la possibilité de faire appel à notre partenaire pour signaler votre commerce sur du mobilier urbain dédié à la signalétique économique et publique à travers la Ville.

Contactez Sicom au 01 30 68 60 71